

COMPTE-RENDU

RÉUNION DES FORMATRICES ET FORMATEURS BÉNÉVOLES

14 janvier 2026

Présents : Maïette, Eloïse, Agnès, Catherine G, Irvin, Solange, Bernard, Xavier, Jean-Luc, Catherine C, Laurent, Valérie, Marie-Anne, Monique, Dorothée, Jean-Jacques, Danièle, Marie-Aude, Annie, Francine, Michelle, Catherine R, Catherine L, Marie-Antoinette, Imen (stagiaire 1^{ère} STMG)

Excusés : Hélène C. Ghislaine, Corine, Fabienne, Marc, Hélène R, Sally, Christine A. Margot, Didier, Corinne J, Virginie, Gaëtan, Marlène.

Maïette présente ses vœux pour la nouvelle année 2026.

1- Le CRIA :

Maïette, Hélène et Agnès ont assisté à l'Assemblée Générale Extraordinaire du CRIA (Centre de Ressources Information Accompagnement) pour entériner le licenciement économique de deux salariées, Cécile Douillard et Marie Chaimbault. Le CRIA va mener une réflexion sur ses différentes missions et réajuster ce qui a lieu de l'être pour la pérennité du centre.

Les frais d'inscription proposés pour le passage des examens (DELFT/TCF) par exemple, sont volontairement assez bas. Les coûts induits pour assurer cette prestation ont pu évoluer avec le temps et méritent d'être recalculés au plus juste pour que cette mission soit tout au moins rentable pour le CRIA.

Certaines sessions de formation sont également annulées un peu tard, faute d'un nombre suffisant de participants, ce qui a un effet un peu décourageant pour celles et ceux qui étaient inscrits...

Pourquoi ces formations ne se remplissent-elles pas suffisamment ?

Il semble qu'il y ait moins de demandes de formation de la part de salariés extérieurs, qui venaient se former sur leur temps de travail. Les coûts de ces formations étaient pris en charge par leurs entreprises qui elles-mêmes peuvent avoir des soucis de trésorerie.

Le programme des formations de formateurs est également peut-être à adapter afin de mieux répondre aux demandes des participants ciblés, dont la nature a peut-être évolué avec le temps. Plus de formateurs bénévoles dans le champ du Fle que celui de l'illettrisme par exemple, avec des attentes et des besoins différents ?

2- Déclaration des kilomètres parcourus par les bénévoles :

Agnès rappelle l'intérêt de la déclaration auprès des impôts, des kms effectués dans le cadre de votre bénévolat.

Pour celles et ceux qui sont concernés, il faut noter tous vos déplacements : date + motif + nombre de kms effectués, noter votre adresse et la petite phrase magique habituelle : « je soussigné.e, _____, résidant _____, certifie abandonner les frais mentionnés ci-dessous à l'AFCM en tant que don » + date et signature. Joindre la photocopie de votre carte grise pour l'année 2025.

Ces éléments doivent être envoyés à Agnès par mail.

Un coefficient est ensuite affecté au nombre de kms parcourus en fonction de votre véhicule, ce qui permet d'obtenir une somme à déduire de vos impôts. Agnès vous indiquera ce montant plus tard dans l'année quand les coefficients annuels seront validés (souvent en avril) via un reçu fiscal.

3- Site internet de l'AFCM :

Il y a des nouveautés sur l'espace formateurs :

- Un onglet pour accéder aux **formations internes** proposées par Maïette.
- Dans les ressources pédagogiques, il y a également un autre onglet **SUPPORTS**, dont des documents sur le thème de l'année (pour rappel : La propreté / le tri sélectif)

Pour rappel, l'accès au site se fait via :

- Un identifiant : votre prénom suivi de la 1ère lettre de votre nom de famille (pour celles ou ceux qui ont un double prénom, pensez au tiret !)
- Un mot de passe : les 6 derniers chiffres de votre n° de téléphone.

4- Repas après les réunions :

Pour celles et ceux qui le souhaitent, il y aura la possibilité après chaque réunion des formateurs de se retrouver à l'AFCM, rue Christophe Colomb, pour partager un moment convivial où chacun apportera son déjeuner. → La prochaine réunion a lieu **le 4 mars 2026**.

5- Georges Clooney :

Suite à la naturalisation de Mr Nespresso, et devant le peu de maîtrise de la langue française de Georges, Maïette et Hélène lui ont écrit pour lui proposer une formation en Fle. Eloïse s'est déjà positionnée pour le prendre en charge... Nous n'attendons plus que sa réponse et sa venue.

6- Prise de parole des formateurs :

La parole est donnée aux formateurs et formatrices qui souhaitent faire part de leurs expériences, problèmes, et autres questions sur le Fle et/ou l'alphabétisation et l'accompagnement des apprenants.

Monique : comment accompagner un groupe au marché alors que 3 des apprenants sont peu mobiles en raison de problèmes de santé ? → Une proposition est faite de les attendre à l'arrêt de tram pour les accompagner directement au marché, réduisant un temps de marche puisqu'il n'y aura pas d'aller-retour entre le marché et l'AFCM. **Rappel** : des cartes de bus/tram sont disponibles au Sanitas.

Marie-Aude : une apprenante lui a apporté le questionnaire proposé pour le passage de l'examen civique exigé des étrangers demandant un « nouveau » titre de séjour pluriannuel (passage d'une carte de séjour temporaire d'1 an à une carte de séjour pluriannuelle de 4 ans, ou d'une CSP à une carte de résident de 10 ans, en résumé).

Certaines questions de cet examen, liées à des mises en situation peuvent paraître pertinentes mais d'autres questions présentent un niveau de connaissances très poussé.

Il faut obtenir 32/40 pour réussir l'examen.

Comment les accompagner dans cette optique ? → Bernard, Jean-Luc et Laurent, tous les trois remplaçants, évoquent la possibilité d'utiliser les temps de remplacement pour assurer des cours sur ces questions en se répartissant les thèmes : institutions politiques, culture, géographie. Ce point va être étudié sérieusement.

Francine : des apprenants demandent à passer le niveau B2 (pour la demande de nationalité) et souhaitent s'entraîner. → Actuellement, il y a peu de solution de préparation à notre connaissance sur la métropole malheureusement et ce niveau n'est pas présent à l'AFCM.

Une demande est formulée sur la possibilité d'emprunter les ordinateurs. → C'est possible, à condition de faire cette demande à l'avance pour qu'Eloïse puisse les préparer. Il est également possible d'utiliser des rétro-projecteurs : 2 au Sanitas et 1 à Joué Les Tours.

Il est également demandé s'il y a eu une réponse de Psy sans frontière. → Aucun retour, dit Agnès.

7- Tours Magazine :

Benoît Piraudeau, journaliste de Tours Magazine prépare un dossier sur l'économie sociale et solidaire, et a proposé un article sur l'action de l'AFCM. Une première proposition a été envoyée et retravaillée par l'équipe. Une apprenante a été contactée pour témoigner. L'article devrait paraître au printemps.

En deuxième partie

Temps de formation avec Maïette : (voir supports sur le site afcm37)

- Les prépositions devant les noms de pays (J'habite : à / au / en / aux, Je viens : de / d' / du)
- L'expression de la quantité (J'achète du/de la/ de l'/des ou 1 kilo de, d' ou pas de/d')